





ANS

Projet Sportif Fédéral (PSF)

Annexe 1

Projets Ligue

Rappels de la note de service

50% minimum des crédits dédiés aux clubs

20% minimum sur les crédits alloués à la féminisation pour les fédérations dont le taux de licenciées ne tend pas vers les 50%

15% minimum sur les crédits alloués au parasport pour les fédérations délégataires

15% maximum sur l'accèsion territoriale au sport de haut niveau

750€ minimum par action (500€ minimum par action pour les territoires carencés, hors QPV et cités éducatives).

1500 € minimum par dossier (cumul de toutes les actions) (1000 € pour les territoires carencés, hors QPV et cités éducatives).

Attention: les actions scolaires portant sur des cycles EPS sont inéligibles.

Les crédits attribués pourront être mobilisés, dans le cadre d'un projet, pour l'acquisition de petits matériels hors biens amortissables pour un **montant maximal unitaire de 500€ HT**. Une demande de subvention ne peut pas uniquement concerner l'achat de petits matériels.

LES ACTIONS ÉLIGIBLES



OBJECTIF OPERATIONNEL 1: DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Recrutement et fidélisation

- Recruter et fidéliser de jeunes pratiquants (J8 à J18)
- Développer le para-aviron et le para-aviron adapté
- Organiser des manifestations sportives afin de valoriser la progression de chaque pratiquant

Déplacements (réservé aux associations ultra-marines)

Formation

OBJECTIF OPERATIONNEL 2: PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT

Actions de Sport sur Ordonnance

OBJECTIF OPERATIONNEL 3: DEVELOPPEMENT DE L'ETHIQUE

Promotion de l'égalité sous toutes ses formes

- S'engager dans une démarche d'inclusion de tous les publics
- Féminiser l'encadrement, la direction des structures et l'arbitrage
- Lutter contre toute forme de violence
- Mettre en place des actions pour lutter contre le changement climatique

OBJECTIF OPERATIONNEL 4: ACCESSION TERRITORIALE AU SPORT DE HAUT-NIVEAU

- Détection: Accession territoriale
- Perfectionnement: Accession territoriale
- Formation
- Compétition

**LES LIGUES PEUVENT DEPOSER JUSQU'À 6 FICHES ACTION
+ 1 pour perfectionnement- Accession territoriale**

PROJET RÉGIONAL :

Le projet régional doit être décliné du projet fédéral.

Attention :

Le projet régional doit être un projet territorial qui précise les actions déléguées aux comités départementaux.

Au sein d'une même région, ces actions peuvent être différentes d'un comité à l'autre en fonction des disparités géographiques et économiques de ces comités.

Seules les actions déléguées par la ligue aux comités départementaux pourront faire l'objet de demandes de subvention par ceux-ci.

OBJECTIF OPERATIONNEL 1:

**DEVELOPPEMENT DE LA
PRATIQUE**

RECRUTEMENT ET FIDÉLISATION

Recrutement et fidélisation des jeunes pratiquants (J8 à J18)

Contexte:

Le nombre de licenciés total de la FFA évolue peu. Cependant, le nombre de jeunes baisse d'année en année.

La priorité du projet fédéral 2025-28 est donc d'inverser cette tendance. Les études de l'INJEP montrent que les motivations à pratiquer du sport évoluent.

Plaisir, détente, santé, apparence, rencontre avec les autres et contact avec la nature sont cités avant la performance et la compétition.

L'aviron a encore de quoi plaire aux jeunes, mais l'approche doit évoluer pour leur donner envie de s'engager dans une pratique régulière.

Exemples d'actions financées:

- Actions en lien avec la création de club
- Stages de préparation à la Coupe de France et participation à la Coupe de France
- Stages de reprise (axé fidélisation, multisport + animations)
- Offre jeune
- Actions de formation à destination des jeunes (type jeunes officiels, barreur, autre forme d'engagement: nature, etc)
- Actions de passerelle entre le milieu scolaire et fédéral
- Petit matériel en lien avec l'animation (ne doit pas constituer le cœur de l'action).

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Descriptif détaillé des sous-actions: nombre de jours d'activité, nombre prévisionnel de jeunes concernés par chaque action
- Calendrier prévisionnel des activités d'animation et fidélisation

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des jeunes filles.

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr
Description des actions réalisées versus le prévisionnel	Calendrier des actions réalisées
Descriptif des stages Nombre et profil des participants	Programme des stages, convocations, compte-rendu
Description des actions réalisées versus le prévisionnel Nombre de participants	Compte-rendu, articles, photos

Développer le para-aviron

COCHER »PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP » SUR LCA pour déclarer le public concerné par l'action.

Contexte:

Il est important de bien avoir conscience que handicap ne veut pas dire fauteuil. Tous les clubs peuvent accueillir des personnes en situation de handicap. Il ne faut pas hésiter à faire la promotion du para-aviron sur vos sites internet.

Les pratiquants para peuvent participer à de nombreuses activités, de loisirs (randonnées) comme de compétition (régate locales et championnats).

Exemples d'actions financées:

- Journées ou stages de découverte, d'animation ou de perfectionnement dédiés au para-aviron
- Achat de petit matériel inférieur à 500 euros pièce HT (siège ergo, kit fixation siège, poignée pour ramer en couple avec un bras, portant entraxe court, pelles courtes, rail supplémentaire dédié para pour ergomètre, etc). Attention, l'achat de matériel ne doit pas constituer le cœur de l'action.

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Descriptif détaillé des sous-actions, nombre prévisionnel de personnes concernées par chaque action
- Calendrier prévisionnel des activités para

NB : tous les clubs accueillant des sportifs para doivent être inscrits sur le [handiguide des sports](#).

Ils sont également invités à s'inscrire dans le programme « **Club inclusif** » déployé par le CPSF.

Pour des besoins en **matériel para supérieur à 12 000 euros**, renseignez vous auprès de votre correspondant ANS sur la **subvention Equipement/Accessibilité: agence-es@agencedusport.fr**

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr
Descriptif de l'action de promotion (date, lieu, programme, nom des encadrants, nombre de participants, type de handicap), nb de licences prises suite à cette action	Affiches et articles de promotion des activités de découverte (nombre de participants) Factures
Descriptif de l'action sportive (nom de la compétition, nb de participants, besoins particuliers)	Justificatifs des déplacements et besoins spécifiques
Descriptif des besoins en petit matériel	Facture du petit matériel

COCHER »PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP » SUR LCA pour déclarer le public concerné par l'action.

Organiser des manifestations sportives pour tous les publics afin de favoriser la progression de chaque pratiquant



Contexte:

L'accès au championnat de France étant relativement facile en aviron, les compétitions locales ont perdu de l'attrait, notamment pour les structures qui jouent le classement national des clubs.

Cependant, afin de fidéliser les pratiquants et valoriser leur progression, toute forme de compétition sportive permettant de développer les qualités athlétiques utiles en aviron a un intérêt.

Par le biais de cette action, il est recherché toutes formes de compétitions sportives (hors championnats régionaux) permettant d'animer la saison sportive sur le plan local.

Les activités internes au club ne sont pas éligibles.

Exemples d'actions financées:

- Etapes de l'offre jeunes (si non prises en charge par les CD ou les clubs), si possible en ajoutant des activités ludiques entre les épreuves imposées.
- Animations multi-sports (cross des rameurs, avirathlon, etc) interclubs.
- Compétitions locales

Justificatifs N+1:

- Copie d'écran du serveur fédéral
- Facture du service de secours/sécurité
- Publication (presse, RS, site)
- Classement

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des jeunes filles.

COCHER »PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP » SUR LCA pour déclarer le public concerné par l'action.

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr
Date, lieu, nombre de participants et de clubs à l'événement	Affiches et article de promotion des événements
	Facture du service de secours
Descriptif de la partie animation	Résultats, photos

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des jeunes filles.

COCHER »PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP » SUR LCA pour déclarer le public concerné par l'action.

Déplacements en championnat (réservé aux clubs ultra-marins)



Contexte:

Cette action permet aux clubs ultra-marins de pouvoir prévoir des déplacements en métropole pour permettre aux sportifs locaux d'accéder aux différents championnats:

- Mer: Sprint de plage et enduro
- Indoor
- Rivière

Cela doit répondre à un projet sportif sérieux (entraînements réguliers, démarche de progression, envie de se confronter à d'autres rameurs pour évaluer son niveau et valider les progrès)..

Exemples d'actions financées:

- Déplacements en championnat de France des rameurs confirmés et fortement impliqués dans une démarche d'entraînement et de compétition au plan local.
- Nuits post championnat en lien avec l'adaptation nécessaire au décalage horaire
- La priorité sera donnée aux publics jeunes et aux publics cibles.

Justificatifs N+1:

- Classement des sportifs lors des championnats en question
- Justificatifs de déplacement
- Projet sportif validé par la ligue.

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des jeunes filles.

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr
Descriptif de l'action réalisée, catégorie d'âge des participants, nom du championnat	Copie des billets d'avionn facture nuités pré-championnat
Résultats obtenus	Copie d'écran des résultats

FORMATION

FORMATION

Contexte:

Toute structure, qu'elle soit professionnalisée ou non, gagne à s'appuyer sur des bénévoles nombreux et compétents.

Le financement porte sur toute formation, à destination des bénévoles, visant à améliorer l'accueil et l'encadrement des publics :

- Encourager la formation fédérale des bénévoles
- Accompagner la formation professionnelle
- Former à la sécurité
- Former à l'éducation à l'environnement

La ligue doit fournir son plan de formation territorial indiquant l'organisation de la formation avec l'implication de la ligue, des CD et des clubs (mise en œuvre, prise en charge financière).

Ce plan doit entre autre présenter comment est assurée la coordination des niveaux éducateur et initiateur fédéral.

Exemples d'actions financées:

- Déplacements en formation (si non pris en charge par le CD ou les clubs)
- Frais de formation (si non pris en charge par le CD ou les clubs), livrets

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Besoins en formation par rapport au projet de la structure
- Nombre prévisionnel des candidats par formation
- Types de poste de dépenses pour lesquels vous sollicitez la subvention

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr
Nom des formations	
Par formation, noms des candidats prévus avec l'information (abandon, en cours de validation, validé)	Copie d'écran des inscriptions et validations
Descriptif des coûts à charge de la ligue	Justificatifs des déplacements, factures éventuelles

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes.

Objectif opérationnel 2:

PROMOTION DU SPORT SANTE

Contexte:

Aujourd'hui l'offre « sport santé » est multiple voire confuse. La Stratégie Nationale Sport Santé 2025-2030 tend à vouloir rendre cette offre plus lisible auprès des pratiquants et des professionnels de santé. Depuis le lancement du programme Aviron Santé, la FFAviron se positionne, dans le cadre réglementaire en vigueur, sur le dispositif du sport sur ordonnance qui permet aux personnes atteintes de pathologies de bénéficier d'une activité physique adaptée encadrée.

Cette action s'adresse aux clubs engagés ou voulant s'engager dans un projet Aviron Santé en lien avec les acteurs médicaux et territoriaux (professionnels de santé, associations de patients, Maisons Sport-Santé, collectivités, ARS).

Exemples d'actions financées:

- Achat de petits matériels spécifiques inférieurs à 500 €
- Créneaux spécifiques aviron santé
- Organisation ou déplacement sur des événements dédiés (épreuve aviron partagé, challenge Avirose, Octobre Rose...)
- Action de promotion (prestation) auprès d'établissements de santé ou d'associations de patients

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Formation et labellisation fédérales Aviron santé
- Nom et formation de l'encadrement (si autre que Coach Aviron Santé)
- Partenariats locaux
- Nom de l'événement et nombre de personnes concernées
- Nombre de pratiquants et pathologies

COCHER « PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr
Encadrement	Inscription à la formation Coach Aviron Santé ou Diplôme Coach Aviron Santé ou autres répondant aux prérogatives de l'encadrement du sport sur ordonnance (kiné, APA)
Labellisation	Attestation de labellisation Aviron Santé
Partenariats locaux	Convention ou autre document justifiant de la relation entre le club et l'organisation partenaire
Nombre et profil des pratiquants	Copie écran intranet fédéral des licenciés référencés Aviron Santé dans le club
Événementiel	Flyer, affiche de l'événement organisé + inscription de la manifestation sur l'intranet fédéral Copie écran intranet fédéral de la liste des inscrits à un événement fédéral Aviron Santé

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

OBJECTIF OPERATIONNEL 3

**PROMOTION DE L'EGALITE
SOUS TOUTES SES FORMES**

LUTTER CONTRE TOUTE FORME DE VIOLENCES

Contexte:

Chaque structure est un acteur clé dans la prévention et la lutte contre toutes les formes de violences. Les ligues mettent en œuvre des actions concrètes pour sensibiliser, former et accompagner leurs membres, en s'appuyant sur l'implication de bénévoles et d'encadrants formés et vigilants. L'objectif est de garantir un cadre de pratique sécurisé, respectueux et inclusif pour tous les publics.

Exemples d'actions financées:

- Organisation de temps de sensibilisation et formations visant à lutter contre les comportements déviants au bénéfice des publics dirigeant, encadrant, bénévoles, arbitre, sportif.
- Action d'information, de prévention, de sensibilisation contre le dopage et les conduites dopantes

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Nombre prévisionnel de personnes participant
- Nom/ Organisme de la formation
- Prestataire intervenant sur la formation/sensibilisation

→ Les actions de formation interne, dispensées par des membres d'un club /comité/ ligue ne seront pas acceptées pour cette thématique. L'enjeu et la spécificité de ce sujet nécessitent de la compétence et de la connaissance que seuls des experts sur ce sujet peuvent apporter.

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr
Nombre de personnes bénéficiaires et liste nominative	Convention de formation, attestation, justificatif administratif divers
Nom des formations	Justificatifs des coûts (déplacements, factures, achats etc.)
Descriptif des coûts à la charge de la structure	

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

FEMINISER LA DIRECTION DES STRUCTURES, L'ENCADREMENT ET L'ARBITRAGE

Contexte:

Le développement de la place des femmes au sein des instances dirigeantes, de l'encadrement et de l'arbitrage constitue un enjeu majeur pour toutes les structures. Les ligues doivent œuvrer pour encourager l'engagement des femmes, diversifier les profils, améliorer les conditions d'accueil et d'exercice d'un poste à responsabilité afin de favoriser une représentation plus équilibrée dans l'ensemble des fonctions.

Exemples d'actions financées:

- Mise en place d'une communauté de pratique régionale (dirigeantes, entraîneuses, arbitres)
- Actions favorisant l'accès, le maintien, l'accompagnement à des postes à responsabilité pour des femmes dans le champ de la gouvernance
- Organiser, déployer un projet d'engagement au sein du territoire.

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Nombre de personnes formées
- Nom/ Organisme de la formation
- Prestataire intervenant pour la communauté de pratique ou formation en dehors du catalogue fédéral

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr
Nombre de personnes bénéficiaires + liste nominative	Convention de formation, attestation, justificatif administratif divers
Nom des formations	Justificatifs des coûts (déplacements, factures, achats etc.)
Descriptif des coûts à la charge de la structure	

COCHER «PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR S'ADAPTER ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Contexte:

Face aux enjeux environnementaux, chaque structure sportive est invitée à adapter ses pratiques et à s'engager dans la transition écologique. Les ligues ont un rôle à jouer pour réduire leur impact, sensibiliser leurs publics, intégrer des démarches plus durables dans leur fonctionnement quotidien et apporter des actions en faveur de l'impact carbone lors des manifestations sportives.

Exemples d'actions financées:

- Achat de kits avi'nature
- Organisation formation Avi'Nature
- Financement de location de matériel pour réduire l'impact pour l'organisation d'une régata (fontaine à eau, poubelles particulière etc)

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Nombre de kits achetés
- Nombre de candidats prévus en formation
- Type de poste de dépenses sur lequel vous sollicitez la subvention (salaire, prestation etc.)
- Estimation de l'achat de matériel ou prestation de service

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr
Nombre des personnes formées + liste nominative	Justificatifs des déplacements, salaires des encadrants pour cette actions, factures.
Descriptif des coûts à la charge de la ligue	Facture achat matériel, kit, service
	Support de communication ?

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE D'INCLUSION DES PUBLICS ELOIGNES DES PRATIQUES SPORTIVES



Contexte:

Face au défi de l'accès au sport pour tous, chaque entité sportive est appelée à repenser son accueil et à s'impliquer concrètement dans l'inclusion des publics les plus éloignés de la pratique. À travers une action concertée, les ligues se doivent de s'engager pour lever les barrières sociales et territoriales, en intégrant durablement la mixité des publics, l'accès au sport pour tous et pour tout projet.

Exemples d'actions financées:

- Cycles / séances d'aviron (indoor ou outdoor) pour un public résidant en QPV/ZRR (centre social, école des sports, association socio-culturelle, etc.)
- Mise en place d'un cycle d'aviron pour encourager la pratique sportive régulière ou lutter contre la sédentarité

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Nombres de personnes touchées par le(s) dispositif(s)
- Etablissement/association bénéficiaire du dispositif
- Etablissement/association partenaire du dispositif
- Zone QPV et/ou ZRR à renseigner

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A agencedusport@ffaviron.fr
	Supports de communication, photos
Descriptif des coûts à charge de la ligue	Convention avec l'établissement/association (ou autre document administratif)
Devis	Justificatifs des déplacements, salaires des encadrants pour cette actions, factures.

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

OBJECTIF OPERATIONNEL 4

ACCESSION TERRITORIALE AU SPORT DE HAUT-NIVEAU

DETECTION – ACCESSION TERRITORIALE

Contexte:

Cette ligne permet d'accompagner le travail des managers de zone et de la dynamique des ligues.

Elle concerne toutes les actions à destination des jeunes licenciés sous forme d'entraînements, stages ou regroupements qui visent à identifier des potentiels prometteurs, que ce soit des **des stages PPJ ou des stages de zone de détection**.

Exemples d'actions financées:

- Stages PPJ
- Stages de détection de zone
- Déplacements régates de sélection (si non inclus dans la fiche « compétition »)

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Stage: objectifs et publics, nombre d'athlètes prévisionnel, nombre de nuités
- Nombre prévisionnel déplacement sur régates de sélection.

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

PERFECTIONNEMENT – ACCESSION TERRITORIALE

Contexte:

Cette ligne est dédiée au fonctionnement des Pôle espoirs régionaux non rattachés aux Pôle France Avenir.

Le budget doit faire apparaître les différentes aides perçues (Région, etc).

Exemples d'actions financées:

Toutes actions permettant d'assurer un fonctionnement des Pôles Espoir régionaux nos rattachés à un Pôle France Avenir (actions sportives - prestations médicales/paramédicales - petit matériel (inférieur à 500€ HT/unitaire)

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Nombre d'athlètes
- Nombre de jours de regroupement sur Pôle
- Statut du Pôle : permanent ou non
- Noms des encadrants et nombre de jours annuels de mission en lien avec le Pôle Espoir

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

FORMATION

Contexte:

La structuration de l'écosystème aviron n'est forcément adapté pour cette ligne.
A voir en fonction des territoires si cela est pertinent de déposer une action sur cette ligne, au vu des moyens existants sur l'enveloppe globale.

Exemples d'actions financées:

Actions à destination de l'accès au haut niveau qui concerne les « bénévoles », les « licenciés – adhérents » » et les « juges – arbitres ».

Pour les sportifs, elle pourra également, au cas par cas, accompagner l'aménagement scolaire permettant de participer aux actions de détection.

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

COMPETITION

Contexte:

Action en lien avec la détection et la sélection de sportifs pour l'accès en structure nationale de haut niveau. Les actions éligibles concerneront uniquement des dépenses réalisées sur le territoire français, dont les déplacements entre l'Outre-mer et l'hexagone.

Exemples d'actions financées:

- Déplacement régates de sélection
- Participation aux stages pré-compétition pour la Coupe de la Jeunesse ou le match FR-GB réalisés en France.

A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Nom de la compétition
- Nombre prévisionnel de jeunes
- Nombre prévisionnel de nuités

COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes

Contacts:

helene.gigleux@ffaviron.fr

Et

agencedusport@ffaviron.fr